

ÉCOLE PRIMAIRE LES TILLEULS (MARMAGNE) PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 9 MARS 2020

- **Membres présents**

Les représentants des parents d'élèves élus : Mmes MONJOINT, ROGER, TALBOT, CRAMPON, PELIQUE, SAULIERE, VIGUIER, M. BERGER, SAMPIERI

Les représentants de la mairie : M. DUPERAT (Maire de la commune), M. MILLEREUX (Adjoint chargé des affaires scolaires).

Les enseignants : Mmes THUIZAT, LAUVERJAT, LAMBERT, DUPEUX, AUDEBERT, BARBIER, M. LEBRET

Le DDEN : M BOUQUIN

- **Membres excusés**

Mme TONEATTI, Inspectrice de l'Education Nationale

Mme HEYER et M SORIANO, enseignants membres du RASED

Mme PAILLERET et M DESJARDIN, enseignante pour la décharge de direction et enseignant remplaçant (ZIL).

1) APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU PREMIER CONSEIL D'ECOLE

Aucun retour n'a été formulé par les familles au sujet du précédent procès-verbal.

2) VIE DE L'ECOLE

- **Effectifs, enseignants et personnels de l'école : école primaire de 6 classes :**

PS	24	Mme THUIZAT
MS-GS	29 (21 + 8)	Mme LAUVERJAT
GS-CP	28 (11 + 17)	M. LEBRET
CE1	26	Mme DUPEUX
CE2 -CM1	25 (17+8)	Mme AUDEBERT et Mme PAILLERET (qui a repris ses fonctions début février).
CM1-CM2	26 (7+ 19)	Mme BARBIER

Total **158 élèves** (64 élèves de maternelle et 94 élèves d'élémentaire)

La moyenne par classe s'établit à 26,3 élèves.

Pour la prochaine rentrée, en tenant compte du départ de 19 élèves de CM2 vers le collège, de 2 autres départs certains, et de l'arrivée de 23 élèves en PS probablement, une première estimation a été proposée aux services de la DSDEN, notamment suite au recueil des informations fournies par la mairie et les familles :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
23	24	21	21	15	23	16	12

Ces prévisions ne tiennent pas compte des arrivées et des départs éventuels, ou encore des maintiens dans un niveau donné ou d'une orientation. Ces effectifs ne sont donc pas définitifs. Cela représenterait un total de 155 élèves ; on notera que des inscriptions non connues à ce jour sont certainement à prévoir en fin d'année scolaire, ce qui engendrait une stabilité des effectifs.

Les admissions auront lieu à l'école (suite à une inscription à la mairie) les vendredis 15, 29 mai et 5 juin 2020 (ou à d'autres moments si nécessaire) sur rendez-vous. Un affichage en mairie et à l'école tiendra les parents concernés au courant. Les enfants sont conviés à venir avec leurs parents visiter l'école et rencontrer leur future maîtresse.

2) VIE PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE

Une action du projet d'école prévoyait un travail des différentes classes autour de l'actualité et de sa compréhension. Chaque lundi, ce travail très riche amène à la production d'affiches qui restent une semaine à la vue de tous sur la porte de la salle informatique. Les enseignants précisent que les parents sont d'ailleurs invités à venir lire l'actu vue par leurs enfants lors des temps d'accueils ou de sortie. Le journal filmé sera sans doute reporté à l'année scolaire prochaine, les enseignants réfléchissent pour le moment à une version papier à transmettre aux familles.

Dans le cadre de l'éducation à la solidarité, l'école a participé cette année encore au *Téléthon* avec l'organisation d'un évènement sportif. Le vendredi 6 décembre, les familles de l'école étaient invitées à y participer en nombre à la découverte d'ateliers sportifs ou non mis en place par différentes associations de la commune. Les bénéfices de la vente de pass de participation ont été reversés à l'association du Téléthon. Cet évènement était une réussite et nos élèves étaient ravis de ces découvertes.

Le marché de Noël de l'école a eu lieu le même jour à la salle des fêtes, les bénéfices des ventes des objets ou gourmandises réalisés par les élèves à l'école ou en dehors lors d'ateliers menés par l'Amicale Laïque ont été reversés à l'Amicale et donc aux élèves de l'école.

Les élèves de la PS au CP ont profité d'une séance de cinéma (Loups tendres et loufoques, courts métrages en lien avec des albums de littérature jeunesse) offerte par l'Amicale le vendredi 13 décembre.

L'Amicale Laïque a aussi financé le spectacle DUVAL, sur proposition de l'équipe enseignante, à la salle des fêtes le matin du 19 décembre 2019 pour tous les élèves de l'école, de la PS au CM2. Elle est enfin à l'origine d'un goûter de Noël offert aux élèves pendant le temps de classe l'après-midi du 20 décembre 2019, au cours duquel chaque classe a chanté en présence du Père Noël qui avait apporté à chacun un livre emballé. Ce matin-là, la classe de CE2 CM1 avait aussi proposé un petit spectacle de chants de Noël aux élèves des classes maternelles.

Un exercice PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) risques majeurs a eu lieu le 21 janvier 2020. Il s'agit de garder les élèves en classe au cas où un risque majeur à l'extérieur (inondation, explosion, tempête, nuage toxique...) jusqu'à ce que les autorités permettent une évacuation. Une information avait été distribuée aux familles par le biais du cahier de liaison. Un 2^{ème} exercice incendie a eu lieu le 14 février 2020.

Une maman d'élève a proposé des séances de yoga avec agrément de l'Education Nationale aux élèves de la PS au CP. Le retour en classe était calme. Les élèves ont poursuivi ce travail avec leurs enseignants.

Grâce au Conseil Départemental, les élèves volontaires du CE1 au CM2 ont pu assister gratuitement à un match de l'équipe féminine de basket de Bourges le mercredi 22 janvier au soir. Nous remercions vivement Mme LEDUC pour son action en faveur de l'école.

L'enseignante Leroy Merlin est venue encadrer des ateliers de bricolage de la fin janvier à la mi-mars : les élèves de CP, CE1 et CE2-CM1 ont fabriqué avec des professionnels qui avaient apporté leurs outils et leurs savoir-faire, des nichoirs et des cabanes à insectes qui trouveront pleinement leur place dans notre jardin aux marais, mais aussi à l'école, et même dans la commune (accord donné par la municipalité).

M LEBRET, enseignant de CP, remercie la mairie pour le prêt de la salle des fêtes pour l'organisation de la bourse aux livres, dont les bénéficiaires permettront de réduire le coût de la classe de découverte proposée à ses élèves. L'équipe enseignante en profite pour souligner l'utilité du réseau Ki&ki, proposé par la municipalité, qui a permis la diffusion de l'information de la tenue de la bourse aux livres, ainsi que l'annonce de recherche d'un jardinier bénévole pour labourer notre jardin.

En mars, un gendarme de la gendarmerie de Mehun sur Yèvre viendra dans l'école pour faire passer le permis piéton aux CE2 et le permis internet aux CM2.

La policière municipale interviendra dans nos classes pour rappeler les règles de sécurité à suivre pour le passage des coureurs cyclistes du Paris Nice juste devant l'école. Nous assisterons à la course pour les encourager.

Les CE1 profitent de deux séances encadrées par une artiste peintre qui leur présentera son matériel, ses œuvres et leur proposera une activité de peinture. Les réalisations seront exposées en novembre prochain avec celles d'autres artistes marmagnais.

Le jeudi 26 mars, la salle des fêtes accueillera une animation scientifique proposée par M. Duval. Elle aura pour thème « *Quel avenir pour nos déchets ?* » pour les plus grands (du CE2 au CM2) et « *Le secret du jardin de Clément* » pour les plus jeunes. Elle sera financée par l'Amicale Laïque des Parents d'élèves (2€20), l'AMIE (2€20) et les familles (1€).

Les élèves de CE2 CM1 commenceront lundi prochain (16/03/2020) leur cycle natation à la piscine de Saint-Doulchard. Les 10 séances ont lieu les lundis après-midis. Le transport est financé par la municipalité. Les élèves de CM1 CM2 bénéficieront également de séances de natation un peu plus tard dans l'année.

Le carnaval est prévu l'après-midi du vendredi 10 avril. Le thème retenu est « les p'tites bêtes ». Les élèves prépareront leurs déguisements en classe. Les parents de l'Amicale Laïque se chargeront des confettis. L'AMIE prendra en charge l'achat des boissons. L'Amicale prévoira les gâteaux du goûter. Les parents seront naturellement conviés à y participer, déguisés ou non. Une information circulera dans les cahiers de liaison en temps voulu.

Les classes de CE2 CM1 et CM1 CM2 sont inscrites à un concours proposé par l'ONACVG (Office National des Anciens Combattants Victimes de Guerre) : les petits artistes de la mémoire. A l'initiative de M le Maire, elles travailleront sur un Marmagnais soldat pendant la Première Guerre Mondiale, tué en août 1914, et produiront une œuvre plastique pour mai.

Parallèlement, M le Maire invite le 28 mai l'école à participer à l'inauguration d'une plaque commémorative d'un grand résistant, né à Marmagne, M Lagarde. L'objectif de ces actions étant de transmettre un passé commun.

Enfin, une exposition sur le Général Leclerc sera proposée à l'occasion du 8 mai aux classes de Mmes AUDEBERT et BARBIER.

Un run and bike ou triathlon (course, vélo, lancer) sera organisé en juin pour les élèves des classes de CP, CE1 et CE2 sur la commune, probablement le même jour que le triathlon (course, vélo, natation) pour les élèves de CM1 et CM2 sur Saint-Doulchard à l'initiative du conseiller pédagogique EPS de la circonscription.

La fin d'année verra l'organisation d'une fête de l'école organisée conjointement par l'Amicale Laïque des parents d'élèves et les enseignants (vendredi 26 juin après-midi, après la classe).

Des jeux seront organisés à partir de 16h30 par les parents de l'Amicale et mis en place par des parents d'élèves que l'on espère d'ores et déjà nombreux ! Les élèves proposeront ensuite un spectacle à partir de 18h. Un repas sous forme d'auberge espagnole sera ensuite mis en place pour tous ceux qui le souhaitent. Nous demandons d'ores et déjà à la mairie de prévoir des tables, des chaises, les mange debout, la sono et les barnums. Un mail sera envoyé pour acter cette demande.

Les élèves de maternelle (PS à GS) se rendront à Vornay, à l'Odyssée du Berry, le 6 juin 2020. Cette sortie permettra de poursuivre le travail autour des petites bêtes du jardin notamment.

Les évaluations

Des évaluations nationales ont concerné la classe de CP mi-janvier.

Elles permettent de mesurer à ce moment de l'année les compétences acquises en lecture, en écriture et en numération. Les résultats ont été donnés aux parents concernés. Ils sont également remontés à l'Inspection de façon anonyme.

Une représentante élue intervient pour signaler que la connexion à Educonnect pour visualiser les LSU est difficile.

La directrice informe le Conseil d'école que dès cette année, le carnet de réussites ne sera transmis aux parents de PS que deux fois par an sur décision du conseil de cycle 1. Après une rapide explication du choix fait par les enseignantes, les parents élus, dont 3 sont parents de PS, comprennent cette position.

3) BILAN DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET D'ECOLE

Axe relevant de l'amélioration des résultats des élèves :

Les APC (Aide Pédagogique Complémentaire) continuent cette période auprès de tous les élèves qui ont l'autorisation des parents. Ces APC font aussi partie du projet d'école. Elles sont toujours axées autour de la lecture et de la maîtrise de la langue française orale et écrite.

Pour favoriser la réussite des élèves en lecture, une opération intitulée « silence on lit » est menée quotidiennement cette année dans toutes les classes de l'école.

Les élèves apprécient vraiment ce moment.

Le blog de l'école retrouve un nouveau souffle cette année grâce aux maîtresses de MS GS. Il s'agit d'un autre support au cahier de vie, qui favorise les échanges verbaux à la maison au sujet de la vie de l'élève à l'école. La maîtresse de PS n'y participe pas car plusieurs familles ont refusé la publication de photos avec leur enfant. Il est décidé que ce blog sera présenté aux familles des futurs PS lors de la réunion d'accueil pour les rassurer sur la sécurité et les inviter à y participer pour la prochaine année scolaire. Le rôle de la maîtresse en sera largement facilité.

Axe intitulé « Conforter une école bienveillante et exigeante »

Les élèves de CM2 visiteront le 25 mai le collège de secteur, collège Louis Armand de Saint-Doulchard. Un projet autour des arts plastiques va être mis en place avec le collège, projet qui aboutira à une exposition commune à la Médiathèque de Saint Doulchard. Un travail avec un professeur de SVT et une classe de 6^{ème} sera également proposé aux élèves de CM2. Une rencontre aura lieu en période 5, la date précise reste à fixer. Le repas du midi se fera au self du collège ce jour-là.

Le rendez-vous annuel d'information pour les parents des futurs élèves de l'école aura à nouveau lieu pour accueillir au mieux les familles dans un contexte bienveillant : une réunion sera proposée comme les années précédentes avec le personnel de la crèche, l'adjoint au maire chargé des affaires scolaires M MILLEREUX, la responsable de la cantine Mme MONIER, une responsable de l'accueil périscolaire, la directrice et l'enseignante actuelle de PS. Cette réunion aura lieu le mardi 7 mai à 17h15. La mairie diffusera l'information sur le site internet et par affichage, qui sera également proposé à l'école et à la crèche.

4) POINT SUR LES TRAVAUX DANS L'ECOLE

Nous remercions la municipalité pour les travaux d'entretien, de réparation et les investissements effectués dans les locaux à la demande des enseignants.

Quelques demandes sont faites à la municipalité pour la fin de l'année et l'année scolaire prochaine :

- Peinture ou lasure extérieure de la cabane de la cour maternelle, avec le nettoyage de la cour de la maternelle (côté cabane justement), ainsi que de la cour entre l'école et l'accueil périscolaire, lieu de passage quotidien des familles ;
- Besoin d'une poubelle à papier pour poursuivre le recyclage commencé en classe. L'équipe enseignante demande à la mairie de vérifier que le circuit de recyclage se poursuit bien après le tri fait en classe.
- Installation de la cuve de récupération d'eau pour le jardin des marais.
- Demande de peinture du couloir de la maternelle, l'actuelle s'écaille.
- Problèmes de rideaux dans les classes de CM1 CM2, CE2 CM1 et CP (manque, mauvais état...). La mairie répond déjà que ce remplacement a un coût important et que le problème est pris en compte mais ne sera certainement pas résolu rapidement.

L'équipe enseignante est bien consciente que tout ne pourra pas se faire avec le budget alloué à l'école. Les demandes sont cependant listées ici pour garder une trace et laisser libre choix à la municipalité.

5) QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Aucune remarque de parent nous est revenue en amont du Conseil.

Cependant, une représentante élue attire l'attention de la municipalité en fin de Conseil, à titre préventif, sur l'honorabilité des intervenants qui travaillent sur l'accueil du mercredi et aux vacances. La mairie assure qu'elle fera attention et vérifiera ce qui est vérifiable par le biais de la policière municipale certainement.

Le procès-verbal du conseil d'école sera consultable sur le site internet de la municipalité et affiché à l'école en double exemplaire.

Fait le 20 mars 2020

Les parents élus

La directrice
et Présidente du Conseil d'école

Monsieur le Maire

Anouk PELIQUE

Mathilde AUDEBERT

Bernard DUPERAT

Caroline CRAMPON

Bénédicte SAULIERE

Remarque :

Habituellement, le Procès Verbal n'est relu et signé que par un seul parent élu. Avec l'arrêt de l'accueil des élèves à l'école à cause de l'épidémie du Coronavirus et donc l'arrêt du lien physique avec les familles, j'ai préféré le faire relire à 3 mamans élues.

Parallèlement, bon nombre d'actions pédagogiques prévues cette période et citées ci-dessus seront soit annulées (comme le carnaval), soit au mieux reportées à des dates ultérieures non définies pour le moment. La Directrice remercie les familles de leur compréhension.